

Entité Eau & Environnement

SITE DE PAU

Hélioparc Pau Pyrénées
2, avenue Pierre Angot
64053 Pau cedex 9
Tél. : +33 (0)5 59 84 23 50
Fax : +33 (0)5 59 84 30 24



COMPTE RENDU

<i>DE/FROM</i>	Thibaut VAILLANT	<i>DATE</i>	25 juillet 2016
<i>TEL</i>	05 59 84 58 34	<i>REF.</i>	8 32 0727-R8
<i>FAX</i>	05 59 84 30 24	<i>PAGES</i>	1/12
<i>E-MAIL</i>	Thibaut.vaillant@arteliagroup.com		

OBJET/SUBJECT **PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU RIBERACOIS
COMPTE-RENDU DE LA REUNION N°8 DU 23 JUIIN 2016 A 17H - RIBERAC
REVISION DU PLUi : PADD - CONSTRUCTION DES SCENARIOS – DEBAT ENTRE ELUS**



Communauté de communes du Pays Ribéracois - PLUi

Feuille de présence

Date / Heure : 25 juillet 2016 - 17h

Lieu : Ribérac

Objet de la réunion : Scénarios PLUi

Prénom-Nom (+ adresse@mail)	Qualité	Signature
CZUGNAC Emmanuel P	1 ^{er} Adjoint Liste Conseiller Comm.	
VALETTE Annie	Maire La Chapelle-Bal	
DESVERGNE Spicra	Maire PAUSAC	
DURAND Bluntyan	Maire S. Just	
CASSIER Mariele	Maire COMBERNAULT-ÉPÉRONNE	
BOISBOISSON Stéphan	Maire de Cd. Brance	
SEMPRENT Gerard	Maire Torque	
CAFARA Annie	Maire de nonnenheim	
WAZAR Jeanmh	Maire S. Victor	
BOINEQU-SERRANO Marique	Maire de CHASSIGNES	
Daniel BONNEFOND	Maire de PERCLES	
ARNAUD Jean Claude	Maire St Vincent de Convoine	
CHARAZAC Jean Bernard	Maire de VANXAINS	
Dudouca Philippe	Maire St Hippolyte de R.	
Jean-Pierre LAUREN	Elu à Ribère "Espace"	
Franck BLANCHARDIE	Adjoint Urbain RIGEAU	
MARC LAGORCE	Adjoint Ribérac	
Maire LUCA	Maire de Vendère	
Gerard Coignard	Maire de St Meard de I)	
J Piene Jure	Donc hok	

Artelia : Thibaut Vaillant, Aude Baillache

PLUi CC Pays Ribérais
Réunion du 25 juillet 2016-17h-siège CdC

Introduction : JP Jugie

Il n'y a pas de question par rapport au dernier compte-rendu.

L'objectif de la réunion est de revenir sur les scénarios proposés par Artelia : le scénario tendanciel et les 2 scénarios prospectifs. Pour chaque scénario prospectif, une liste de questions est proposée afin que les élus puissent réagir et donner leur avis.

Il y a 3 pôles principaux (Ribérais, Tocane, Verteillac) et 3 pôles secondaires : Lisle, St-Vincent, Montagrier (cf. Diaporama).

Scénario tendanciel

Il y a une fuite d'habitants depuis le centre-ville de Ribérais vers les communes voisines. Les commerces quittent le centre-ville pour s'installer en périphérie. L'influence de Périgueux est de plus en plus grande (économie).

La fonction résidentielle se renforce sur le pôle Tocane-Lisle, grâce à l'influence de Périgueux. Les commerces et services de maintiennent. La ZA ne se remplit pas.

Le pôle de Verteillac/La Tour Blanche se fragilise avec la proximité de Ribérais. Il y a une micro-dynamique à la Tour-Blanche avec quelques commerces et grâce à la maison médicale. Il y a un vieillissement de la population. La pression agricole est forte.

Conclusions :

- Influence grandissante de Périgueux, qui ne profite pas aux secteurs Ouest et Nord de la Communauté de communes,
- Désertification des centre-bourg,
- Risque de « commune-dortoir » pour les communes situées aux franges du territoire,
- Vieillissement de la population.

Scénario 3 pôles (cf. diaporama)

A1 : oui il faut une attraction sur les 3 pôles mais pas forcément des services et équipements sur les 3 pôles.

A2 : il y a la nécessité d'aller sur un territoire à « 3 pôles » plutôt qu'un pôle principal (Ribérais) et des pôles secondaires.

Au Nord, les habitants vont chercher les services à Brantôme, Nontron. Lisle peut constituer un pôle secondaire pour le Nord du territoire.

Maire de Tocane : Ribérais-Périgueux = 50 km ; il ne faut pas un désert entre les 2.

A Tocane, tout dépend de l'économie.

Adjoint Ribérais : le centre c'est Ribérais. Si une activité est délocalisée par exemple, les gens iront sur Périgueux.

Maire de la Chapelle Grésignac : il faut conserver ce qu'on a aujourd'hui en maintenant des services sur l'ensemble des pôles. On ne peut pas spécialiser 1 pôle sinon il y aura toujours des écarts.

Adjoint Ribérac : on a une zone d'activités qui est complète, idem sur Villeteureix ; à côté de ça on a une zone à Tocane qui n'arrive pas à se développer alors que Ribérac et Villeteureix et Marsac sont à saturation, car les gens préfèrent aller sur Périgueux.

Maire de St-Victor : c'est parce qu'on n'a pas pris le temps de s'en occuper à Tocane, mais c'est un mauvais concours de circonstance (arrivée de la crise).

Maire de Cercles : il faut un scénario à 10-12 pôles pour maintenir des services partout. Si on organise l'habitat sur des pôles définis, est-on capable de faire la même chose au niveau politique, en re-structurant le territoire en limitant le nombre de maires, etc ?

Maire de Montagrier : quand on parle de services on ne parle pas de zones artisanales. L'offre de logements doit être très diffuse. Il y a 3 échelles : l'artisanat (et plus globalement l'économie), les services, les logements. Les logements doivent être communaux.

JP Jugie : quand on parle de pôles, on parle effectivement de services, d'équipements et d'économie.

A3 : logements et services sur les pôles

Adjoint Lisle : c'est l'idée des poupées russes : hiérarchisation en pôle principal, pôles secondaires, etc. Il faut qu'on arrive à une hiérarchisation du territoire par pôles d'influence. Il ne faut pas de trous dans le territoire pour ne pas avoir de communes oubliées.

JP Jugie : Ribérac restera le pôle principal. Est-ce qu'on crée une autre zone artisanale quelque part ailleurs ?

Maire de Cercles : est-on capable de réfléchir à l'économie si les entreprises ne viennent pas ? Il y a de l'artisanat alternatif (financement alternatif), il faut y penser aussi. Exemple : espace de co-working à la Tour Blanche.

Pdt : il y a de la place pour de l'initiative dans les scénarios proposés. L'importance c'est les priorités données au développement. Ribérac et les communes voisines sont la locomotive de la Communauté de communes : la priorité est au développement de ce secteur, sans oublier Tocane, Verteillac, la Tour Blanche ; il n'y aura pas le même niveau de services sur tous les pôles. On ne peut pas mettre de concurrence entre les pôles. On est un territoire dortoir. Il ne faut pas laisser Tocane, car Marsac est proche. Concernant le petit commerce, il faut peut-être le penser à Verteillac ou la Tour Blanche et pas uniquement à Ribérac : c'est un équilibre à trouver. C'est Ribérac la locomotive.

A5 : non. Il y aura des pôles principaux et des pôles secondaires en termes de services.

A6 : il y a un déplacement du centre démographique vers Tocane/Lisle.

Adjoint Lisle : l'influence de Périgueux fonctionne dans les 2 sens. Les gens consomment sur Périgueux. En même temps, on peut aussi faire consommer les gens de Périgueux chez nous : santé, tourisme, baignade à Lisle. Ribérac doit être le phare, mais il faut soutenir Verteillac car c'est un territoire très rural (alors que Tocane-Lisle fonctionnent grâce à Périgueux).

Maire de Villeteureix : quels efforts il faut faire sur Verteillac ? Les écoles ?

Adjoint Lisle : c'est un problème à gérer pour les élus de Verteillac. Quand on parle de revitalisation de centres-bourgs, il faut une politique habitat, par exemple sur Verteillac, ou une politique d'aménagement du centre-bourg.

Maire de Villeteureix : il y a Ribérac aussi concernant l'habitat.

Adjoint Lisle : ce sont des questions de priorité en effet, c'était un exemple.

Maire de Villeteureix : il faut des retombées, dans 10-15 ans. Le Verteillacois est en train de se vider, car des PME sont parties, les jeunes se sont éloignés des centres, c'est l'école qui fait le baromètre.

Adjoint Lisle : de la même façon que Périgueux est le bassin d'emploi. Des gens peuvent habiter à Verteillac et travailler à Ribérac.

Maire de Venduire : on assiste à quelque chose de nouveau. Je ne sais pas quelle est la solution. On est à un palier. Notre population ne fait pas de cadeaux, elle zappe aussi.

Maire de Villeteureix : il faut des retombées de nos actions. C'est aussi la politique des terrains constructibles, et quelles actions on mène pour faire venir des ménages sur le territoire.

JP Jugie : c'est une volonté politique pour l'habitat. On a démontré que sur les centres-bourgs (Grand-Brassac) où on a fait des travaux ça fonctionne. En revanche, ça ne bougera pas du jour au lendemain.

Maire de St-Vincent-de-Connezac : tous les logements vacants ont été réhabilités par des jeunes. On a gagné beaucoup d'habitants ces dernières années, on a tous les artisans sur la commune.

Maire de Montagrier : je ne vois pas beaucoup d'écart entre le potentiel d'emplois à Ribérac, Verteillac et Tocane. On a un tissu de petites entreprises. Leclerc profite des habitants de l'ensemble du territoire.

Pdt : une entreprise a besoin de bâti, pas de terrain ; il faut mesurer l'importance des friches industrielles, notamment autour de Ribérac, mais qui sont des bâtiments vétustes non adaptés aux nouvelles entreprises.

JP Jugie : où met-on ces entreprises ? A Ribérac, avec la fibre optique ? Quel pôle économique on va développer ?

Adjoint Ribérac : oui c'est la 4G et la fibre optique qui comptent aussi.

Pdt : ce sont les chefs d'entreprise qui font le choix, pas nous.

Maire de La Chapelle G. : toutes n'ont pas besoin des communications numériques.

JP Jugie : faut-il développer l'économie à Ribérac ?

Maire de La Chapelle G. : il faut utiliser l'existant à Ribérac

Maire de St-Sulpice : on n'a rien sur les petites communes.

Maire de Cercles : on a un maçon avec trois salariés, qui ferme à la rentrée. Il fait ça car les trois ouvriers ne sont pas capables de gérer une entreprise. Si on avait un bâtiment à proposer, on pourrait garder cette entreprise.

Maire de Chassignes : c'est parce que le chef n'a pas su former ses salariés.

Adjoint Ribérac : c'est le problème des bâtiments existants qui ne sont pas adaptés.

Pdt : il faudrait taxer les établissements industriels non utilisés.

Scénario « pôle de Ribérac »

JP Jugie : il faut renforcer les pôles secondaires Tocane et Verteillac, face au pôle principal de Ribérac. Où implante-t-on les entreprises ?

Maire de St-Sulpice : il faut donner une image positive à Ribérac.

Adjoint Ribérac : quels sont les gens qui viennent à Ribérac : pour le travail, mais surtout les écoles, le collège, le lycée, les services. C'est un choix malgré la fiscalité.

Adjoint Lisle : pour l'implantation des entreprises, il faut raisonner en termes de hiérarchie. On le fait pour le reste, c'est pareil pour les entreprises ; une grosse entreprise va venir à Ribérac, pas ailleurs ; on peut faire de l'artisanat ailleurs.

Maire de Vanxains : certains viennent de Périgueux pour travailler sur Ribérac.

JP Jugie : il faut agir sur les équipements et services ; il y a la question des services de proximité.

Pdt : et la question des commerces ambulants.

JP Jugie : il faut répartir l'économie sur l'ensemble des pôles. Il ne faut donc pas de spécialisation des pôles.

Adjoint Ribérac : il y a le collège, l'hôpital, qui attirent du monde et font de Ribérac le pôle principal.

Adjoint Lisle : on hérite d'une situation qui convenait à tout le monde il y a trente ans.

Artelia : se pose le problème de la dilution des actions, au niveau services, équipements, économie mais aussi habitat : il faut des actions phares. Par ailleurs, il ne sera pas viable de développer des services et des équipements sur tous les pôles, sachant qu'aujourd'hui le territoire perd des habitants. Il paraît aujourd'hui difficile d'agir partout sur toutes les thématiques (services, équipements, habitat, économie), faute de moyens et de dynamique suffisante (notamment démographique).

JP Jugie : cela dépend des acteurs également. Pour les aménagements de centres-bourgs, les outils financiers existent surtout pour les gros centres-bourgs.

Tour de table :

- Adjoint Lisle : c'est le scénario le plus sage. On n'est pas un territoire de défense, mais on sait aussi qu'il se passe des choses autour de nous et on peut en profiter.
- Maire La Chapelle G. : comment se projeter à 10 ans ? Notamment sur les infrastructures ? On ne maîtrise pas tout. On aimerait tous que tous les pôles se développent, en gardant Ribérac en 1.
- Maire de Paussac : pareil
- Maire de St-Just : on n'avance pas beaucoup. Notamment sur l'économie. Aucune décision n'a vraiment été prise ce soir, on tourne en rond.
- Maire de Comberanche-Epeluche : il faut garder Ribérac en 1. Tocane et Verteillac : bcp de choses à faire. On n'a pas avancé, notamment sur où mettre les entreprises ? Il faut Ribérac et les communes autour.
- Maire de Grand-Brassac : ce sont les entreprises qui décident. Il y a le problème de communication, de voirie, etc.
- Maire de Tocane : un développeur économique a été recruté, il faut voir ce que ça donne.
- Maire de Montagrier : il ne faut pas rêver par rapport à la taille des entreprises, on ne peut accueillir que des petites structures.
- Maire de St-Victor : pourquoi on a fait une zone de 6 ha ? Car il y avait une opportunité en bord de route, parce que la zone existante de Tocane était à l'époque remplie et on espérait un entrepreneur. La ZA a été subventionnée à 80 %. La dynamique économique s'est effondrée

- depuis. Il faut que les entreprises aient le choix. Urbanisation : quid ? Comment on va avoir chacun des surfaces ?
- Maire de Chassaignes : j'aime bien l'idée de Ribérac et sa périphérie + Tocane, Lisle, Verteillac + St-Vincent. On veut un développement modéré des centres-bourgs.
 - Pdt : Ribérac doit se développer sur des grosses entreprises et les activités artisanales sur les pôles secondaires, on ne peut empêcher certaines initiatives. Il y a aussi les opportunités liées à l'agriculture. Il faut qu'on ait cette capacité à défendre notre territoire. Comment on dégage des moyens au niveau de la Comcom ? Je n'ai pas la réponse. Il y a des choses intéressantes sur le foncier économique à faire mais comment ? Aménagement des centres-bourgs : il y a aussi des choses à faire. Les petites communes sont aussi attractives. Il faut aussi des jeunes pour s'occuper des vieux.
 - Maire de Villeteureix : il faut rester très près de ce qui est déjà dynamique. Zone de Tocane ? La collectivité ne fera pas l'effort de mettre 1 ou 2 bâtiments en location pour attirer les autres ? On ne peut ouvrir d'autres zones si la ZA de Tocane est vide ! A nous de faire un effort dans ce sens-là. A force de vouloir dire « on va développer ailleurs », pas réaliste alors que la ZA de Tocane est vide (on ne peut courir avec 4 jambes). « Le monde attire le monde ». Les entreprises veulent s'implanter à côté du centre commercial car on les voit. La ZA de Tocane n'est pas une zone commerciale mais une zone artisanale.
 - Maire de Cercles : le développement économique est quelque chose qui s'anime et qui ne se décrète pas. Il faut un PLU « campagne » ; il faut saisir les opportunités lorsqu'elles viendront si elles se présentent. Comment la Comcom peut intervenir dans l'initiative économique ? Il y aura des choix à faire. Il faut une CdC moins centralisatrice.
 - Maire de St-Vincent : la volonté des élus de la commune est d'augmenter la population. Pour les services on vient à Ribérac (idem pour St-André). On a tous les artisans sur la commune. On a les services sauf le médecin. Les terrains ne sont pas chers. On a des jeunes qui travaillent à Périgueux.
 - Maire de Vanxains : ok pour que Ribérac se développe. Il y a 3 axes : les logements, mais aussi les entreprises, et les services aux familles. Il faut développer les services aux familles, notamment pour les cadres.
 - Maire de St-Sulpice : Ribérac doit être le poumon de notre communauté. Il faut donner de la dynamique à Ribérac. Il faut aussi penser aux médecins et services médicaux.
 - Adjoint Ribérac : « le monde attire le monde ». Idem pour les grandes surfaces. Un Mac Do va arriver. Les entreprises veulent avoir pignon sur rue. Les gens vont travailler sur Périgueux et pas l'inverse. Il faudra qu'on ne se mette pas trop de contraintes. On peut imposer des choses mais il faut garder une ouverture d'esprit. On n'a presque plus de terrains à bâtir.
 - Adjoint Ribérac : il faut développer l'artisanat et le commerce. Je suis un peu pessimiste.
 - Maire de Venduire : le PLUi doit être une chance. ZA de Verteillac : on peut donner la chance aux locaux de se développer. Il faut que ce PLUi nous simplifie la vie. Ce n'est pas grave s'il y a des terrains pas construits.
 - Maire de St-Méard de Dronne : on n'a pas parlé du tourisme. Il faut le développer. On a des Anglais. On est sinistrés mais on n'est pas les seuls. Les usines sont parties. Ce qui se passe autour de nous est intéressant. Il faut qu'on garde des emplois.
 - JP Jugie : nous nous étions réunis pour choisir 1 scénario : c'est le scénario « Ribérac », sans pour autant étouffer les autres pôles.

Artelia : chaque parcelle aura une destination donnée. Le PADD doit se traduire dans le zonage et le règlement. Il faudra faire des choix, y compris en matière économique. La question de la démographie et de l'habitat n'a pas été abordée, il faudra le faire lors d'une prochaine réunion. Il est prévu de présenter le diagnostic au conseil communautaire en septembre. La prochaine réunion de travail est fixée en octobre.



SCENARIOS PADD

COPIL du lundi 25 juillet 2016

SCENARIO TENDANCIEL

► Que se passe t'il sur le Pôle Ribéraçois ? :

- Ribérac perd des habitants, sa périphérie en gagne,
- La vacance augmente mais le rôle administratif et commercial est maintenu.
- Fuite des commerces du centre vers la périphérie.
- Spécialisation pour l'économie présentielle.
- Renforcement des fonctions résidentielles des communes voisines (St Martin, Villeteureix..)
- Renforcement de l'influence de Périgueux sur l'économie

SCENARIO TENDANCIEL

- ▶ Que se passe t'il sur le Pôle Tocane/Lisle:
 - La fonction résidentielle se renforce , le pôle gagne des habitants (bassin d'emploi de Périgueux),
 - Les commerces et services se renforcent parallèlement
 - Influence économique de Périgueux (intensification des flux domicile travail de et vers Périgueux).
 - La ZA ne se remplit pas.

SCENARIO TENDANCIEL

► Pôle Verteillac/La Tour Blanche:

- Pôle qui se fragilise avec la proximité de Ribérac.
- Micro-dynamique à la Tour Blanche du fait des commerces (et présence de la maison médicale).
- Difficulté de faire face à la pression agricole pour accueillir de nouvelles populations,
- Vieillessement de la population et isolement.

SCENARIO TENDANCIEL : conclusions

- ▶ Influence grandissante de Périgueux sur les communes aux franges de la CAGP les secteurs Ouest et Nord de la CCPR ne profitent pas de cette influence.
- ▶ Désertification des centres bourgs
- ▶ Risque pour les communes de frange d'être des communes d'ortoirs.
- ▶ Vieillissement de la population

SCENARIO « 3 pôles »

- ▶ Il s'agit de tenter via le PADD et au travers des outils réglementaires et dispositifs existants de:
 - ▶ Résorber la vacance sur les 3 pôles,
 - ▶ Aménager les centres bourgs, diversifier l'habitat et ré-investir l'existant,
 - ▶ Renforcer les équipements et des services sur les 3 pôles,
 - ▶ Tenter de remplir les zones d'activité et faire évoluer l'existant
- ▶ Questions :
 - A1 ▶ L'ambition de renforcer les équipements et services sur les pôles secondaires est-elle compatible avec la réalité économique?
 - A2 ▶ La superficie importante du territoire ne justifie-t-elle pas son maillage en réels pôles de services ?
 - A3 ▶ L'attractivité du territoire ne passe t'elle pas par une offre de services et de logements équilibrée sur chacun des pôles?
 - A4 ▶ Ce premier scénario sous-entend-il qu'il faut mettre sur un plan d'égalité les 3 pôles?
 - A5 ▶ Ce scénario aura t-il tendance à équilibrer les pôles en terme de services?
 - A6 ▶ Ne risque t'on pas de déplacer le centre « démographique » sur Tocane/Liste au détriment des autres pôles du fait de l'influence de Périgueux ?
 - A7 ▶ Dans quelle mesure le territoire peut-il profiter de l'influence de Périgueux ?

SCENARIO « pôle de Ribérac »

- ▶ Il s'agit de tenter via le PADD et au travers des outils réglementaires et dispositifs existants de:
 - ▶ D'accentuer la fonction résidentielle des pôles « secondaires » avec les services de proximité et quelques activités de manière en en faire des relais du pôle principal.
 - ▶ De résorber la vacance dans les centres bourgs
 - ▶ Renforcer les équipements et des services sur Ribérac (hiérarchiser les équipements structurants)
 - ▶ Recentrer le développement économique à Ribérac et Villeteureix ,
 - ▶ Recréer une centralité sur Ribérac, limitant la « dépendance » à Périgueux
- ▶ Questions :
 - ▶ Le fait de replacer Ribérac au centre du « système » fragilise t'il les pôles secondaires ou au contraire cela pourrait permettre de les spécialiser en fonction de leur particularités ? Ex fonction résidentielles et touristique sur Verteillac La Tour Blanche/ fonction résidentielles sur Tocane/Liste...
 - ▶ La population des pôles aspire t'elle à la spécialisation des fonctions?
 - ▶ Le fait de spécialiser les pôles secondaires ne conduit-il pas à briser la dynamique du pôle ?
 - ▶ Les pôles secondaires ne doivent-ils pas offrir une qualité de services de proximité au moins égale au pôle principal?
 - ▶ Qu'est ce qui différencie un pôle principal d'un pôle secondaire?
 - ▶ Quel sera l'impact de ce scénario sur les communes les plus éloignées?

En conclusion ...

Extrait de la note d'enjeux de l'Etat

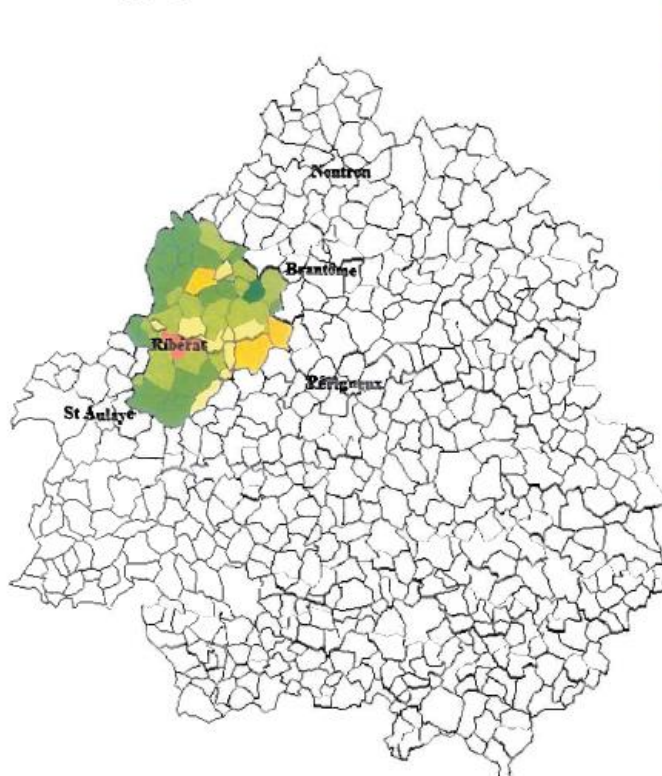
«le Ribéracois s'inscrit indiscutablement dans un profond rapport aux dimensions d'espace et de temps. En sorte de réponse à cette caractéristique marquante, s'est constitué un maillage de pôles d'offre d'équipements et de services centralisé par la ville de Ribérac (pôle niveau départemental classé dans la catégorie des pôles de gamme supérieure par l'INSEE).

*Autour de cette dernière, **Verteillac, Tocane, Lisle et Montagrier ainsi que Saint-Vincent-de-Connezac et La Tour-Blanche** constituent des relais de proximité en capacité d'offrir à des zones de chalandise plus ou moins étendues et éloignées une offre minimale nécessaire à une réponse locale aux besoins quotidiens (boulangeries, épicerie, supermarchés, coiffeurs, banques...) »*

Questions :

- ne doit on pas conforter cette organisation de façon à ce que le développement du Pays Ribéracois soit le plus équilibré et le plus harmonieux possible ?
- Le renforcement de la centralité de Ribérac et des relais de proximité n'est il pas le garant du développement des communes isolées et de l'accueil de population ?

La "typologie" des communes sur le territoire de la CCPR



- N° 1
 - N° 3
 - N° 9
 - N° 14
 - N° 18
 - N° 1
- De la commune aux caractéristiques les plus urbaines à la commune aux caractéristiques les plus rurales

Analyse portant sur 13 critères et permettant de dresser un portrait du territoire :

- Densité de population
- Vieillesse de la population
- Population communale
- Solde migratoire
- Evolution de la population
- Ratio "emploi pop. active"
- Taux de chômage
- Taux de logements récemment construits
- Taux d'équipement global
- Taux de vacance
- Evolution de la vacance
- Taux de logements anciens (<1948)
- Revenus des ménages

Le dégradé de couleurs classe les communes des plus "urbaines" aux plus rurales. Il s'agit de caractéristiques, de tendances. Des couleurs identiques ne signifient pas que les communes sont absolument semblables.

Priorités d'intervention sur pôle structurants
 Fait avec Philcarto * 22/07/2010 09:40:58 * <http://philcarto.free.fr>

Niveau d'équipement des communes pour 1000 habitants



- N= 3
- N= 1 Des communes les plus équipées pour 1000 habitants aux communes les moins équipées pour 1000 habitants
- N= 7
- N= 9
- N= 21
- N= 5

Ce niveau d'équipement des communes est réalisé à partir de la base permanente des équipements de l'INSEE. Il représente la synthèse des équipements de :

- Commerce et grandes surfaces,
- Scolarité, primaire et secondaire,
- Santé (praticiens, infrastructures...)
- Sport et loisirs
- Tourisme (Hébergements, infrastructures...)

Le niveau d'équipement est représenté par un ratio pour 1000 habitants. De ce fait, une petite commune, bien équipée mais peu peuplée (St Martial de Viveyrol par exemple), peut s'illustrer autant qu'une commune plus urbaine (Ribérac).

Cette carte semble conforter l'hypothèse des trois pôles. Un pôle principal, centre névralgique du territoire et deux pôles relais irriguant le nord et l'ouest.

Priorités d'intervention sur pôle étudiants
 Fait avec Philcarto * 22/07/2016 12:00:33 * <http://philcarto.fiee.fr>